

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	18/09/2020
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/10/2020

OBJET :**Relevé de décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , M. Thierry RESLINGER , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Evelyne COLONNA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut déléguer au Maire un certain nombre de compétence pour tout ou partie de son mandat. L'article suivant du même code précise que le Maire doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n°2020_05_7 du 28 mai 2020, le Conseil municipal a ainsi délégué une vingtaine de ses compétences à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil municipal, Monsieur le Maire a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

FINANCES :

Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur	Montant HT
31/08/2020	Demande de subventions pour la démolition et la reconstruction du pont de la Luyssanne	Etat (110 000€, soit 40%) Département (82 500 €, soit 30%) Autofinancement (82 500€, soit 30%)	275 000 € HT
17/08/2020	Demande subvention auprès de la CAF	CAF	5 520€ TTC
27/07/2020	Département 05 : Demande d'aide financière pour la mise en conformité de l'acoustique de la Ludothèque municipale	Département	3 750€ TTC
27/07/2020	Demande de subvention exceptionnelle FRAT COVID	Conseil Régional Région Sud Provence Alpes Côte D'azur :	314 298,48€ HT
27/07/2020	Demande d'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'extension et de la rénovation de l'éclairage public de la Ville de GAP	Département	33 495,60€ HT
23/07/2020	Annule et remplace la décision n°8151 : demande de subvention "INFORMATISATION DES CLASSES DE CE2"	Département	19 374,30€ HT

Décisions budgétaires :

Création d'un tarif dérogatoire temporaire de redevance d'occupation du domaine public pour les abonnements annuels sur les marchés hebdomadaires de l'année 2020 (10/09/2020) :

- Marchés hebdomadaires centre ville 2020, abonnement annuel 1 marché par semaine : 79,45 € par mètre linéaire et par an •
- Marchés hebdomadaires centre ville 2020, abonnement annuel 2 marchés par semaine : 142,91 € par mètre linéaire et par an •
- Marchés hebdomadaires quartiers 2020, abonnement annuel 1 marché par semaine : 55,65 € par mètre linéaire et par an

Autorisation des tarifs au Stade Nautique du 07 septembre au 31 décembre 2020 dans le contexte actuel de la crise sanitaire COVID-19 (03/09/2020) :

- entrée enfant : 2€
- entrée adulte : 3€

Tarifs municipaux de garderie scolaire, applicables à compter du 1er septembre 2020, pour la durée de l'année scolaire 2020-2021 (31/08/2020) :

- Pour : - la garderie du matin de 7h45-8h20, - la garderie du midi de 12h00-12h15, - la garderie de l'après-midi de 13h20-13h50, - la garderie du soir (pour les élèves en maternelle uniquement) de 16h30 à 18h15;
- Si en fin de mois, le total des heures de garderie effectuées par l'enfant est supérieur à 15 unités, le forfait mensuel de 15 € sera appliqué et 7,65 € pour le ou le(s) enfant(s) suivant(s).
- Le forfait est de 17,34 € pour les familles « hors-commune » pour un enfant, et 8,67 € pour le(s) enfant(s) suivants.

Actualisation des Tarifs Activités du Centre Municipal de Culture et de Loisirs applicables à compter du 1er septembre 2020 (27/08/20) : cf. annexes.

Tarif de rachat des anciennes tablettes par les élus du conseil municipal (29/07/2020) : 30€/tablette

Mise à disposition :

03/09/2020	Convention de mise à disposition du local B1 au Forest d'Entrais à l'association ADELHA	à titre gracieux
06/08/2020	Conclusion d'une convention de Mise à Disposition par l'Office Public de l'Habitat des Hautes Alpes au profit de la Commune de GAP aux fins de réalisation des travaux de création d'un espace de jeux pour tennis, sur une emprise de la parcelle sise "Rue de l'Esperanto" et cadastrée Section CH Numéro 296	à titre gracieux

POPULATION :

Délivrances et reprises de concession funéraires :

<i>Vente et Renouvellement de Concessions</i>			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
10/07/2020	Renouvellement Famille MARTIN	30 ans	1145,80 €
06/08/2020	Renouvellement Famille VIDOTTO	30 ans	2 291,60 €
06/08/2020	Renouvellement Famille PIRLIAN	50 ans	4 882,00 €

06/08/2 020	Renouvellement Famille BERNARD	30 ans	1 145,80 €
06/08/2 020	Famille BAUDRY	30 ans	1 145,80 €
06/08/2 020	Renouvellement Famille BONNARDEL	30 ans	2 291,60 €
06/08/2 020	Famille PELLERIN	30 ans	1 145,80 €
06/08/2 020	Renouvellement Famille GEVAUDAN	30 ans	1 145,80 €
06/08/2 020	Famille BEN TAHAR	30 ans	1 145,80 €
06/08/2 020	Famille BEN TAHAR	30 ans	1 145,80 €
06/08/2 020	Famille ULDRY	30 ans	1 145,80 €
18/08/2 020	Renouvellement Famille ROLLAND-DUSSERRE	30 ans	2 291,60 €
20/08/2 020	Famille ESTEVES	30 ans	2 291,60 €
09/07/2 020	Renouvellement Famille WEISBUCH	30 ans	2 291,60 €

<i>Vente et Renouvellement de cases de columbarium</i>			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
07/07/2020	Famille PANTHOU	15 ans	503.10 €
06/08/2020	Renouvellement Famille LE MERLE	15 ans	503,10 €

MARCHES PUBLICS :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA DÉCISION
Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande à procédure adaptée pour la fourniture de produits de marquage routier	Société AXIMUM (76100 ROUEN).	Les seuils de commande sont les suivants : Montants minimum : 10 000 € HT. Montants maximum :	2 JUILLET 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

		50 000 € HT . Pour une durée de 12 mois renouvelable 3 fois 12 mois soit une durée maximale de 48 mois.	
Accord-cadre à bon de commandes pour la fourniture d'agrégats pour la construction des infrastructures routières et la fourniture de chlorure de sodium de classe B, lot n°1 : Fourniture d'agrégats pour la construction des infrastructures routières de la ville de Gap	SAS SAB (05400 LA ROCHE DES ARNAUDS).	Conclu selon un seuil maximum de 125 000 € HT. durée ferme de 24 mois.	3 JUILLET 2020
Accord-cadre à bon de commandes pour la Fourniture d'agrégats pour la construction des infrastructures routières et fourniture de chlorure de sodium de classe B, lot n°2 : Fourniture de chlorure de sodium de classe B	SAS ROCK (68055 MULHOUSE).	Conclu selon un seuil maximum de 75 000 € HT durée ferme de 24 mois	3 JUILLET 2020
MAPA pour le remplacement des TPE des caisses automatiques des parkings Desmichels, Muret et Verdun sous-sol.	Société ORBILITY (Ex OSP HOLDING FRANCE) (92230) GENNEVILIER	Conclu pour un montant de 18 000 € HT.	6 JUILLET 2020
MAPA pour la Mission de Maîtrise d'Oeuvre Démolition et reconstruction du Pont de la Luysanne	Groupement HYDRETTUDES/I.T.C/CONF LUENCE (05000 GAP)	Conclu pour un montant forfaitaire de 47 940 € HT. Le délai d'exécution global ne devra pas dépasser un an. La durée du contrat inclut la garantie de parfait achèvement (GPA).	22 JUILLET 2020
MAPA pour la fourniture de bennes acier neuves	Société ALPES PROVENCE VI	Conclu pour un montant de 8 236,50 €	24 JUILLET 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

pour les véhicules MASTER 6278KM05 de 2000 et du MASTER 9918 KZ 05 de 2007 par la Direction du parc automobile	(05000 GAP)	H.T	
Avenant n° 2 au marché n° 2019000106 de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n° 1 : Terrassement, gros œuvre, maçonnerie, travaux d'aménagement extérieur, voirie, réseaux divers	Groupement S.E.E. BONNEFONT (Mandataire) / S.A.R.L. EYNAUD Jean-Marie / Société d'ETANCHEITE DES ALPES s (05230 CHORGES).	Pour allonger les délais d'exécution. Il convient d'ajouter 12 semaines de délai au délai de 17 semaines + 4 semaines (OS), soit un délai global de 33 semaines, avec une date de fin de chantier au 28 Juillet 2020 pour tous les lots. Avec aucune incidence financière.	24 JUILLET 2020
Avenant n° 1 au marché n° 2019000107 de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n° 2 : Charpente, Couverture, Zinguerie, Terrasse, Balcon, Pergolas	Société BOUDOT CHARPENTE (05230 CHORGES)	Pour allonger les délais d'exécution. Il convient d'ajouter 12 semaines de délai au délai de 17 semaines + 4 semaines (OS), soit un délai global de 33 semaines, avec une date de fin de chantier au 28 Juillet 2020 pour tous les lots. Avec aucune incidence financière.	24 JUILLET 2020
Avenant n° 1 au marché de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n° 3 : Menuiseries extérieures et intérieures, fermetures	Société SE CHARLES MENUISERIES (05000 GAP).	Pour allonger les délais d'exécution. Il convient d'ajouter 12 semaines de délai au délai de 17 semaines + 4 semaines (OS), soit un délai global de 33 semaines, avec une date de fin de chantier au 28 Juillet 2020 pour tous les lots. Avec aucune incidence financière.	24 JUILLET 2020
Avenant n° 1 au marché de Travaux pour la	Société M ET R PLATRERIE	Pour allonger les délais d'exécution.	24 JUILLET 2020

<p>construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n° 4 : Faux plafonds, isolation, cloisons</p>	<p>(05000 GAP).</p>	<p>Il convient d'ajouter 12 semaines de délai au délai de 17 semaines + 4 semaines (OS), soit un délai global de 33 semaines, avec une date de fin de chantier au 28 Juillet 2020 pour tous les lots. Avec aucune incidence financière.</p>	
<p>Avenant n° 1 au marché de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n° 5 : Électricité</p>	<p>dont le titulaire est la Société MD ELECTRICITE (05000 GAP).</p>	<p>Pour allonger les délais d'exécution. Il convient d'ajouter 12 semaines de délai au délai de 17 semaines + 4 semaines (OS), soit un délai global de 33 semaines, avec une date de fin de chantier au 28 Juillet 2020 pour tous les lots. Avec aucune incidence financière.</p>	<p>24 JUILLET 2020</p>
<p>Avenant n° 1 au marché de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n° 6 : Plomberie, sanitaire, chauffage, VMC</p>	<p>Société GAPENCAISE DE CHAUFFAGE (05000 GAP).</p>	<p>Pour allonger les délais d'exécution. Il convient d'ajouter 12 semaines de délai au délai de 17 semaines + 4 semaines (OS), soit un délai global de 33 semaines, avec une date de fin de chantier au 28 Juillet 2020 pour tous les lots. Avec aucune incidence financière.</p>	<p>24 JUILLET 2020</p>
<p>Avenant n° 1 au marché de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n° 7 : Carrelage, faïence.</p>	<p>Société MALCOR (050260 ANCELLE)</p>	<p>Pour allonger les délais d'exécution. Il convient d'ajouter 12 semaines de délai au délai de 17 semaines + 4 semaines (OS), soit un délai global de 33 semaines, avec une date de fin de chantier au 28 Juillet 2020 pour tous les lots.</p>	<p>24 JUILLET 2020</p>

		Avec aucune incidence financière.	
Avenant n° 1 au marché de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n° 8 : Peintures intérieures, extérieures	Société SPINELLI (05000 GAP)	Pour allonger les délais d'exécution. Il convient d'ajouter 12 semaines de délai au délai de 17 semaines + 4 semaines (OS), soit un délai global de 33 semaines, avec une date de fin de chantier au 28 Juillet 2020 pour tous les lots. Avec aucune incidence financière.	24 JUILLET 2020
Avenant n° 1 au marché de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n° 9 : Enduit de façades	Société ISOLBAT 2 ECO(05000 GAP).	Pour allonger les délais d'exécution. Il convient d'ajouter 12 semaines de délai au délai de 17 semaines + 4 semaines (OS), soit un délai global de 33 semaines, avec une date de fin de chantier au 28 Juillet 2020 pour tous les lots. Avec aucune incidence financière.	24 JUILLET 2020
Avenant n° 1 au marché de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres lot n° 10 : Métallerie, serrurerie	Société ATELIER KL FERRONNERIE (04300 FORCALQUIER)	Pour allonger les délais d'exécution. Il convient d'ajouter 12 semaines de délai au délai de 17 semaines + 4 semaines (OS), soit un délai global de 33 semaines, avec une date de fin de chantier au 28 Juillet 2020 pour tous les lots. Avec aucune incidence financière.	24 JUILLET 2020
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour l'échange standard d'un moteur de type VM D754 TE3 pour l'aspiratrice City Cat 2020 euro 3A selon	Société EUROVOIRIE (60300 SENLIS)	Conclu pour un montant de 18 190,80 € HT. durée de livraison de 8 jours.	24 JUILLET 2020

devis N° CE-067408-1 du 15/05/2020			
MAPA pour la fourniture de bennes acier neuves pour les véhicules MASTER 6278KM05 de 2000 et du MASTER 9918 KZ 05 de 2007.	Société ALPES PROVENCE VI (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 8 236,50 € HT.	24 JUILLET 2020
Marché pour le renouvellement des licences et du support G suite de la Ville de GAP, et pour le renouvellement du stockage sur Google Drive	Société UGAP (13182 AIX-EN-PROVENCE) ;	Conclu selon un montant global de 38 788,97 € HT durée de 1 an.	28 JUILLET 2020
Annule et remplace la décision D2020_06_165 du 20 juin 2020. Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la maintenance du système de contrôle d'accès du Stade Nautique de Gap, et pour la maintenance et l'hébergement de sa billetterie informatisée	Société ELISATH (54850 MESSEIN).	Conclu selon un forfait annuel de maintenance de 4 792,50 € HT. Durée : 3 ans (36 mois), reconductible une fois, soit une durée totale de 6 ans (72 mois).	30 JUILLET 2020
MAPA pour le remplacement de 12 gilets pare-balles pour les agents de la Police Municipale	Société SENTINEL (92230 GENNEVILLIERS)	Conclu pour un montant de 6 235,69 € HT	30 JUILLET 2020
Accord-cadre à Marchés subéquents de travaux pour la démolition et la reconstruction du pont de la Luysanne	sociétés : • EIFFAGE GENIE CIVIL (38 680 PONT EN ROYANS) • CHARLES QUEYRAS TP (05600 SAINT CREPIN)	Conclu selon les seuils de commande suivants : Minimum 200 000 € HT Maximum 600 000 € HT	3 AOÛT 2020
Accord-cadre à bon de commandes mono-attributaire pour la Fourniture et pose de matériels informatiques vidéoprojecteurs interactifs et prestations associés	Société Alpes Conseil Informatique (05000 GAP)	Selon les seuils de commandes suivants pour la durée du marché : Sans minimum et pour un maximum 160 000 € HT.	4 AOÛT 2020

pour les écoles primaires de la Commune			
Avenant n° 1 à l'accord cadre relatif à l'acquisition de vêtements des agents de la Police Municipale et des agents de surveillance de la voie publique, pour les lots 1 à 4	SAS SENTINEL (92 230 GENNEVILLIERS)	L'article 5 - prix de l'acte d'engagement et l'article 6.1 - Caractéristiques des prix pratiqués du CCAP, sont complété comme suit : «(...) Le titulaire s'engage, en outre, à faire profiter la personne publique des rabais exceptionnels consentis dans le cadre d'actions promotionnelles. A l'expiration de la période promotionnel, les prix initiaux (éventuellement révisés) annexés à l'acte d'engagement entrent à nouveau en vigueur. »	6 AOÛT 2020
Avenant n° 1 à l'accord cadre relatif à l'acquisition de vêtements des agents de la Police Municipale et des agents de surveillance de la voie publique, pour les lots 1 à 4	SAS GK PROFESSIONNEL (93 170 BAGNOLET)	L'article 5 - prix de l'acte d'engagement et l'article 6.1 - Caractéristiques des prix pratiqués du CCAP, sont complété comme suit : «(...) Le titulaire s'engage, en outre, à faire profiter la personne publique des rabais exceptionnels consentis dans le cadre d'actions promotionnelles. A l'expiration de la période promotionnel, les prix initiaux (éventuellement révisés) annexés à l'acte d'engagement entrent à nouveau en vigueur. »	6 AOÛT 2020

<p>Accord-cadre à Bons de commande mono attributaire pour les prestations de nettoyage des bâtiments pour le groupement de commande ; Lot n° 1 Vitreries</p>	<p>Société ADN (38602 FONTAINE).</p>	<p>Conclu pour le groupement de commandes selon les seuils de commande : VILLE minimum 3 400 € HT maximum 20 000 € HT CCAS dont EHPAD minimum 600 € HT maximum 4 000 € HT AGGLO minimum 1 000 € HT maximum 3 000 € HT HT Total minimum 5 000 € HT maximum 27 000 € HT durée totale 12 mois.</p>	<p>6 AOÛT 2020</p>
<p>Accord-cadre à Bons de commande mono attributaire pour les prestations de nettoyage des bâtiments pour le groupement de commande ; Lot n° 2 Sanitaires Publics</p>	<p>Société NERA PROPLETE (05000 GAP)</p>	<p>Conclu pour le groupement de commandes selon les seuils de commande VILLE : minimum 20 000 € HT maximum 50 000 € HT CCAS dont EHPAD : Sans minimum ni maximum AGGLO : minimum 5 000 € HT maximum 10 000 € HT Total minimum 25 000 € HT maximum 60 000 € HT durée totale 12 mois.</p>	<p>6 AOÛT 2020</p>
<p>Accord-cadre à Bons de commande mono attributaire pour les prestations de nettoyage des bâtiments pour le groupement de commande ; Lot n° 3 Parkings</p>	<p>Société ADN (38602 FONTAINE)</p>	<p>Conclu pour le groupement de commandes selon les seuils de commande : VILLE minimum 20 000 € HT maximum 35 000 € HT CCAS dont EHPAD et AGGLO : Sans minimum ni maximum Total minimum 20 000 € HT maximum 35 000 € HT durée totale 12 mois.</p>	<p>6 AOÛT 2020</p>

<p>Accord-cadre à Bons de commande mono attributaire pour les prestations de nettoyage des bâtiments pour le groupement de commande ; Lot n° 4 Prestations Annexes</p>	<p>Société NERA PROPLETE (05000 GAP)</p>	<p>Conclu pour le groupement de commandes selon les seuils de commande : VILLE : minimum 8 000 € HT maximum 19 000 € HT CCAS dont EHPAD : minimum 600 € HT maximum 2 000 € HT AGGLO : minimum 2 400 € HT maximum 19 000 € HT Total minimum 11 000 € HT maximum 40 000 € HT. durée totale 12 mois.</p>	<p>6 AOÛT 2020</p>
<p>Avenant n° 3 concernant le marché n° 054V17 afin de modifier le montant maximum de l'accord-cadre pour la Sécurité des Personnes, Malveillance Événementiel et S.S.I.A.P. pour la Ville de GAP</p>	<p>Société EDC SECURITE (05000 GAP)</p>	<p>Le marché est modifié afin de garantir l'exécution financière dans le respect de l'accord-cadre, conformément aux dates et au bordereau des prix. Un bon de commande a bien été émis dans les limites du marché pour les prestations de surveillance du Stade Nautique Municipal pour le mois de juillet 2020. L'avenant permet de payer ces prestations sur le marché, soit une augmentation de 8 338,77 €uros HT, modifiant de fait le seuil global comme suit : Seuil minimum initial 105 000 € HT. Seuil maximum initial 195 000 € HT. Nouveau seuil maximum (avenants n° 1 et n° 3) 235 838,77</p>	<p>10 AOÛT 2020</p>

		€ HT. Pourcentage + 20,94 %	
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour le remplacement de la borne de taxi situé au carrefour de Ladoucette,	Société LELAS (94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE).	Conclu selon un montant global de 5 346,50 € HT pour une durée de 1 an	31 AOÛT 2020
Avenant n° 3 au marché n° 2019000106 de Travaux pour la construction de la Maison de Quartier des Cèdres - lot n° 1 : Terrassement, gros œuvre, maçonnerie, travaux d'aménagement extérieur, voirie, réseaux divers	Titulaire est le Groupement S.E.E. BONNEFONT (Mandataire) / S.A.R.L. EYNAUD Jean-Marie / Société d'ETANCHEITE DES ALPES (05230 CHORGES)	Pour valider la nouvelle proposition de répartition des paiements entre S.E.E. BONNEFONT et la Société d'ETANCHEITE DES ALPES. Aucune Incidence financière de l'avenant	8 SEPTEMBRE 2020
Avenant de transfert n° 1 au marché n° 043V17 - Prestations topographiques - Lot n° 1 : levés topographiques.	Il s'agit du transfert de la société BERTHAUD ET ASSOCIES (GEOPROCESS) à la société GEOPROCESS (38320 EYBENS) qui reprend tous les droits et obligations du titulaire BERTHAUD ET ASSOCIES nés du contrat conclu avec la Ville de GAP à compter de la notification du présent avenant.		8 SEPTEMBRE 2020

Information sur les marchés subséquents : pour la fourniture d'énergie

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA DÉCISION
Groupement de commande Consultation lancé le Marché subséquent n° 5 (AVRIL 2020) à l'accord-cadre de fourniture de carburants et de combustibles lot n° 1 fourniture de carburants	CHARVET LA MURE BIANCO (69286 LYON)	Conclu pour la période du 01/04/20 au 30/04/20 et selon les seuils de commandes suivants : sans quantité minimales mètres cubes (m3)- Quantité : maximales mètres cubes (m ³) SP95 E5 : 1 Gazole B7 (0° et/ou - 15°) : 80 GNR B30(-12° et/ou - 21°) : 10	26 MARS 2020
Groupement de	CHARVET LA MURE	Conclu pour la période	30 AVRIL 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

commande Consultation lancé le Marché subséquent n° 6 (MAI 2020) à l'accord- cadre de fourniture de carburants et de combustibles lot n° 1 fourniture de carburants	BIANCO (69286 LYON)	du 01/05/20 au 31/05/20 et selon les seuils de commandes suivants : sans quantité minimales mètres cubes (m3)- Quantité : maximales mètres cubes (m ³) SP95 E5 : 1 Gazole B7 (0° et/ou - 15°) : 80 GNR B30(-12° et/ou - 21°) : 10	
Groupement de commande Consultation lancé le Marché subséquent n° 7 (JUIN 2020) à l'accord- cadre de fourniture de carburants et de combustibles lot n° 1 fourniture de carburants	SAS SUDALPII LECLERC CARBURANT (05000 GAP)	Conclu pour la période du 01/06/20 au 30/06/20 et selon les seuils de commandes suivants : sans quantité minimales mètres cubes (m3)- Quantité : maximales mètres cubes (m ³) SP95 E5 : 1 Gazole B7 (0° et/ou - 15°) : 80 GNR B30(-12° et/ou - 21°) : 11	28 MAI 2020
Groupement de commande Accord-cadre de fournitures courantes et services à marché subséquent n° 2020200021 conclu suite à un appel d'offres ouvert relatif à fourniture d'électricité rendu site et services associés à cette fourniture	EDSB L'AGENCE SA (05100 BRIANÇON)	Montant global annuel : 1 339 971,31 € HT Durée 2 ans	28 MAI 2020

Groupement de commande Consultation lancé le Marché subséquent n° 8 (JUILLET 2020) à l'accord-cadre de fourniture de carburants	CHARVET LA MURE BIANCO (69286 LYON)	Conclu pour la période du 01/07/20 au 31/07/20 et selon les seuils de commandes suivants : sans quantité minimales mètres cubes (m3)-	01 JUILLET 2020
---	---	---	-----------------

et de combustibles lot n°1 fourniture de carburants		Quantité : maximales mètres cubes (m ³) SP95 E5 : 7 Gazole B7 (0° et/ou - 15°) : 80 GNR B30(-12° et/ou - 21°) : 11	
Groupement de commande Consultation lancé le Marché subséquent n°9 (AOÛT 2020) à l'accord-cadre de fourniture de carburants et de combustibles lot n°1 fourniture de carburants	SUDALP II LECLERC CARBURANT	Conclu pour la période du 01/08/20 au 31/08/20 et selon les seuils de commandes suivants : sans quantité minimales mètres cubes (m ³) Quantité : maximales mètres cubes (m ³) SP95 E5 : 1 Gazole B7 (0° et/ou - 15°) : 80 GNR B30(-12° et/ou - 21°) : 11	27 JUILLET 2020
Groupement de commande Consultation lancé le Marché subséquent n°9 (AOÛT 2020) à l'accord-cadre de fourniture de carburants et de combustibles lot n°1 fourniture de carburants	CHARVET LA MURE BIANCO (69286 LYON)	Conclu pour la période du 01/08/20 au 31/08/20 et selon les seuils de commandes suivants : sans quantité minimales mètres cubes (m ³) Quantité : maximales mètres cubes (m ³) SP95 E5 : 1 Gazole B7 (0° et/ou - 15°) : 80 GNR B30(-12° et/ou - 21°) : 11	01 SEPTEMBRE 2020

Décisions prises par la Commission d'Appel d'Offres :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Groupement de commande Accord-cadre multi-attributaires de techniques de l'information et de la communication à	- MAKESOFT (33450 SAINT LOUBES) - ALPES CONSEIL INFORMATIQUE (ACI) (05000 GAP) - MEDIACOM SYSTEME (13382 MARSEILLE)	Les seuils de commandes des prestations pour chaque période (annuelle) sont définis comme suit : minimum HT : 17 400 € maximum HT : 100 100 €	30 JUILLET 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

<p>marché subséquent conclu suite à un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de matériel informatique, logiciels et consommables lot n° 1 Matériel informatique</p>		<p>VILLE Seuil minimum HT : 16 600 € Seuil maximum HT: 2 500 € CAGTD Seuil minimum HT : 800 € - Seuil maximum HT: 8 400 € CCAS + EHPAD sans minimum-Seuil maximum HT: 29 200 € EHPAD sans minimum-Seuil maximum HT: 25 200 € Période initiale 12 mois. reconduit tacitement 3 fois 1 an jusqu'à son terme. Soit 48 mois. Chaque marché subséquent détermine son propre délai ou sa durée d'exécution, et sera lancé à la survenance du besoin.</p>	
<p>Groupement de commande Accord-cadre multi-attributaires de techniques de l'information et de la communication à marché subséquent conclu suite à un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de matériel informatique, logiciels et consommables lot n° 2 consommables d'imprimantes</p>	<p>- TG INFORMATIQUE (13011 MARSEILLE) - ACIPA (43120 MONISTROL SUR LOIRE) - OFFICEXPRESS (93213 ST DENIS LA PLAINE)</p>	<p>Les seuils de commandes des prestations pour chaque période (annuelle) sont définis comme suit : minimum HT : 800 € maximum HT : 9 800 € VILLE Seuil minimum HT : 800 € Seuil maximum HT:8 400 € CAGTD Sans minimum - Seuil maximum HT: 900 € CCAS + EHPAD sans minimum-Seuil maximum HT: 500 € Période initiale 12 mois. reconduit tacitement 3 fois 1 an jusqu'à son terme. Soit 48 mois. Chaque marché subséquent détermine son propre délai ou sa durée d'exécution, et sera lancé à la survenance du besoin.</p>	<p>30 JUILLET 2020</p>
<p>Groupement de commande</p>	<p>- MEDIACOM SYSTEME (13382 MARSEILLE)</p>	<p>Les seuils de commandes des prestations pour</p>	<p>30 JUILLET 2020</p>

<p>Accord-cadre multi-attributaires de techniques de l'information et de la communication à marché subséquent conclu suite à un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de matériel informatique, logiciels et consommables lot n° 3 logiciels et licences</p>	<p>- ALPES CONSEIL INFORMATIQUE (ACI) (05000 GAP)</p>	<p>chaque période (annuelle) sont définis comme suit : minimum HT : 800 € maximum HT : 12 600 € VILLE Seuil minimum HT : 800 € Seuil maximum HT: 4 200 € CAGTD Sans minimum - Seuil maximum HT: 4 200 € -CCAS + EHPAD sans minimum-Seuil maximum HT: 4 200 € EHPAD sans minimum-Seuil maximum HT: 2 100 € Période initiale 12 mois. reconduit tacitement 3 fois 1 an jusqu'à son terme. Soit 48 mois. Chaque marché subséquent détermine son propre délai ou sa durée d'exécution, et sera lancé à la survenance du besoin.</p>	
<p>Groupement de commande Accord-cadre multi-attributaires de techniques de l'information et de la communication à marché subséquent conclu suite à un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de matériel informatique, logiciels et consommables lot n° 4 : matériel réseau</p>	<p>- SFR (75015 PARIS) - SASU ARP France (67120 MOLSHEIM) - MEDIACOM SYSTEME (13382 MARSEILLE)</p>	<p>Les seuils de commandes des prestations pour chaque période (annuelle) sont définis comme suit : minimum HT : 6 200 € maximum HT : 71 000 € VILLE Seuil minimum HT : 6 200 € Seuil maximum HT: 41 700 € CAGTD Seuil minimum HT : 800 € - Seuil maximum HT: 8 400 € CCAS + EHPAD sans minimum-Seuil maximum HT: 29 200 € EHPAD sans minimum-Seuil maximum HT: 16 700 € Période initiale 12 mois. reconduit tacitement 3 fois 1 an jusqu'à son terme. Soit 48 mois. Chaque marché subséquent détermine</p>	<p>30 JUILLET 2020</p>

		son propre délai ou sa durée d'exécution, et sera lancé à la survenance du besoin.	
Groupement de commande Accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents conclu suite à un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de véhicules neufs et d'occasions lot n°1 véhicules neufs et d'occasions inférieurs à 3.5 T-Citadines et utilitaires	-PB ENVIRONNEMENT (13410 LAMBESC) -NEGOCYAL (73420 VOGLANS) -MAN TRUCK & BUS FRANCE (69740 GENAS) -SCAG (05000 GAP) -GAP AUTO (05000 GAP) -SAFA (05000 GAP) -ATIS (13015 MARSEILLE) -ACCESS AUTO (05000 GAP) -AZUR TRUCKS DISTRIBUTION (83210 LA FARLEDE)	Les marchés subséquents seront lancés à la survenance du besoin. Le montant est défini comme suit : CCAS : sans minimum maximum : 50 000€ HT VILLE : sans minimum maximum : 220 000€ HT CAGTD : sans minimum maximum : 100 000€ HT TOTAL annuel sans minimum - maximum : 370 000 € HT Durée de 1 an reconductible 3 fois par reconduction tacite, dans les mêmes termes, sauf envoi par la Ville d'une lettre de dénonciation 2 mois avant la fin de la période en cours. La durée maximale du marché est fixée à 4 ans soit 48 mois. Les délais de livraison seront précisés par marché subséquent.	4 AOÛT 2020
Groupement de commande Accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents conclu suite à un appel d'offres ouvert relatif à l'acquisition de véhicules neufs et	-MAN TRUCK & BUS FRANCE (69740 GENAS) -SCAG CITROËN GAP (05000 GAP) -GAP AUTOMOBILES (05000 GAP) -AZUR TRUCKS DISTRIBUTION	Les marchés subséquents seront lancés à la survenance du besoin. Le montant est défini comme suit : CCAS : sans minimum maximum : 50 000€ HT	4 AOÛT 2020

<p>d'occasions lot n°2 véhicules neufs et d'occasions supérieurs à 3.5 T- Citadines et utilitaires</p>	<p>(83210 LA FARLEDE) - FAUN ENVIRONNEMENT (07500 GUIHERAND- GRANGES) -IVECO PROVENCE (06270 VILLENEUVE- LOUBET) -DAGA MERCEDES BENZ (04200 SISTERON)</p>	<p>VILLE : sans minimum maximum :220 000€ HT CAGTD : sans minimum maximum :100 000€ HT TOTAL annuel sans minimum - maximum : 370 000 € HT Durée de 1 an reconductible 3 fois par reconduction tacite, dans les mêmes termes, sauf envoi par la Ville d'une lettre de dénonciation 2 mois avant la fin de la période en cours. La durée maximale du marché est fixée à 4 ans soit 48 mois. Les délais de livraison seront précisés par marché subséquent. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.</p>	
--	---	--	--

Le Conseil prend acte.

Le Maire

 Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 05 OCT. 2020
 Affiché ou publié le : 05 OCT. 2020